

12 900 emplois dédiés à l'activité automobile en Centre-Val de Loire

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 105 • Juin 2026

En Centre-Val de Loire, les établissements de la filière automobile emploient 20 600 salariés en 2023, dont 12 900 en lien direct avec l'activité automobile. La région se place au 6^e rang des régions françaises pour le poids de la filière dans l'emploi salarié. Les établissements de la filière sont principalement des équipementiers avec une part importante d'activités de sous-traitance.

Entre 2010 et 2023, l'emploi dans le secteur de la construction automobile a reculé en France [Camille H. et al., 2026]. Aujourd'hui, ce secteur fait face à de nombreux défis : transition vers les véhicules électriques, concurrence internationale accrue, hausse des coûts de production et renforcement des normes environnementales.

La filière automobile regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la conception, la fabrication, la transformation et le recyclage des véhicules, y compris les entreprises dont seulement une partie de l'activité y est consacrée. La notion de filière automobile est plus large que celle d'industrie automobile puisqu'elle englobe l'ensemble des sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services en plus des constructeurs automobiles. En revanche, les activités en aval sont exclues du périmètre de la filière, comme les concessions ou les mécaniciens.

6^e région française pour le poids de la filière automobile dans l'emploi salarié

En Centre-Val de Loire, 246 établissements emploient tout ou partie de leurs salariés pour des activités dédiées à l'automobile (pour comprendre). Ils appartiennent à 188 entreprises qui participent à la conception, à la fabrication, à la transformation ou au recyclage de véhicules. Les activités des établissements de la filière automobile génèrent 912 millions d'euros de valeur ajoutée (1,1 % de la valeur ajoutée régionale, soit la même part qu'en France métropolitaine). À titre de comparaison, l'industrie, tous secteurs confondus, produit 21,2 % de la valeur ajoutée régionale en 2023.

En 2023, ces établissements emploient 20 600 salariés et comptent pour 2,2 % de l'emploi salarié de la région (1,8 % en France hors Mayotte). Le Centre-Val de Loire se place au 6^e rang des régions en termes de poids de la filière automobile dans l'emploi salarié. Au sein de ces établissements, 12 900 salariés exercent un emploi en lien direct avec l'activité automobile, soit 63 % des effectifs dédiés à l'automobile. Ils représentent 1,4 % de l'emploi salarié régional ; un niveau légèrement supérieur à celui observé en France hors Mayotte (1,2 %). Les salariés des établissements ne travaillant pas directement pour la filière automobile exercent par exemple des activités dans la métallurgie et dans la fabrication de produits métalliques, de carrosseries et d'équipements automatiques mais également des activités d'ingénierie ou des études techniques.

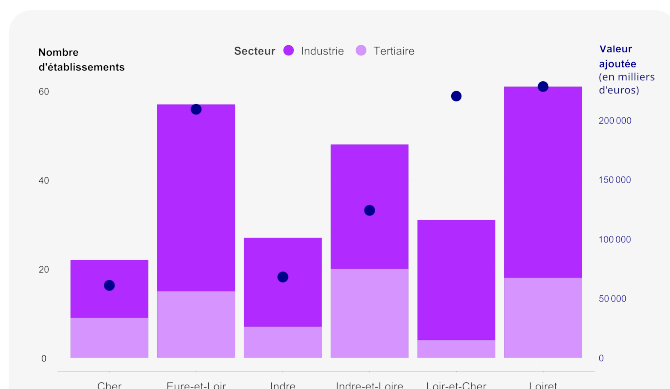
Les établissements de la filière automobile relèvent principalement du secteur industriel (70 % des établissements). Les établissements industriels regroupent plus de neuf emplois

salariés de la filière sur dix. En complément, trois établissements de la filière automobile sur dix dépendent du secteur tertiaire, dans des activités variées telles que le commerce de gros de pièces, les solutions informatiques embarquées (logiciels, connectivité, etc.) ou encore les services (financement, marketing, formation, etc.).

Des activités plus concentrées dans le nord de la région

Les établissements de la filière automobile sont plus nombreux au nord de la région. Ils sont principalement implantés autour des voies ferrées et des grands axes routiers. Les départements du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir regroupent 69,2 % de l'emploi dédié à l'automobile (dont 26,3 % pour le Loiret), ainsi que six établissements de la filière sur dix ► figure 1. L'ensemble des établissements de la filière implantés dans ces trois départements génèrent 72 % de la valeur ajoutée régionale de la filière automobile. Malgré un nombre d'établissements près de deux fois inférieur, les établissements situés dans le Loir-et-Cher (24 % de la valeur ajoutée régionale) ont ainsi une contribution presque aussi élevée que ceux du Loiret, grâce au poids économique important d'entreprises comme Phinia Delphi France à Blois spécialisée dans les systèmes d'injection ou Caillau à Romorantin-Lanthenay qui produit des fixations métalliques principalement pour l'automobile.

► 1. Structure sectorielle et valeur ajoutée des établissements par département



Note : Les valeurs ajoutées automobiles sont arrondies à la dizaine de milliers d'euros.

Champ : Établissements de la filière automobile en Centre-Val de Loire.

Source : Insee, enquête filière conception et fabrication de véhicules automobiles 2023.

Les établissements relevant du secteur tertiaire sont davantage présents en Indre-et-Loire : plus d'un quart des établissements tertiaires de la filière y sont implantés. Avec près de la moitié des établissements dans le secteur des services (20 sur 48 établissements de la filière), l'Indre-et-Loire accueille plus d'un tiers des effectifs salariés en lien direct avec l'automobile dans les établissements tertiaires. Dans les zones d'emploi, le poids des effectifs des établissements de la filière automobile dans l'emploi salarié est supérieur à 5 % dans la zone de Montargis (avec la présence de l'entreprise Hutchinson SNC) et de Nogent-le-Rotrou (Valeo Systèmes Thermiques notamment). Ce poids avoisine les 4,5 % dans les zones d'emploi de Châteaudun (Paulstra SNC filiale du groupe Hutchinson) et de Vierzon (Paulstra SNC et Faurecia).

Une prédominance des équipementiers et des activités de sous-traitance

La région n'accueillant pas de grands constructeurs, les activités industrielles sont principalement celles réalisées par les **équipementiers** ou par des **sous-traitants** pour les grands constructeurs d'autres régions. Les activités de sous-traitance constituent un pan important de la filière automobile, intervenant à toutes les étapes de la production. Ces activités sont aussi bien développées en région qu'au niveau national. Plus de la moitié des établissements appartiennent à une **entreprise** insérée dans une chaîne de sous-traitance (134 établissements en région), soit en tant que sous-traitant, soit en tant que donneur d'ordre

► **figure 2.** Les établissements impliqués dans la sous-traitance concentrent une large majorité des emplois salariés, soit 76 % des effectifs des établissements de la filière et 80 % des effectifs dédiés à l'automobile.

► 2. Sous-traitance dans la filière automobile : nombre d'établissements, rôles et effectifs salariés

| Rôle dans la sous-traitance | Nombre d'établissements | Effectif total | Effectif automobile |
|------------------------------|-------------------------|----------------|---------------------|
| Aucun | 112 | 4 610 | 2 560 |
| Sous-traitant uniquement | 62 | 6 520 | 3 760 |
| Donneurs d'ordres uniquement | 33 | 1 800 | 1 470 |
| Les deux | 39 | 7 680 | 5 120 |

Lecture : 62 établissements appartiennent à des entreprises exclusivement sous-traitantes. Ils emploient au total 6 520 salariés dont 3 760 sont directement liés à l'activité automobile.

Champ : Établissements de la filière automobile en Centre-Val de Loire.

Source : Insee, enquête filière conception et fabrication de véhicules automobiles 2023.

► Définitions

Un **établissement** est une unité de production géographiquement localisée mais juridiquement dépendante d'une entreprise, son unité légale.

Les **équipementiers** sont les établissements qui dépendent d'une entreprise et dont l'activité consiste en la fabrication de carrosseries, d'équipements automobiles ou la fabrication et le rechapage de pneumatiques.

Les **sous-traitants** sont les entreprises qui ont déclaré dans l'enquête avoir eu un ou plusieurs donneurs d'ordre en 2023. Les donneurs d'ordre sont les entreprises qui ont déclaré dans l'enquête avoir sous-traité tout ou partie de leur activité en lien avec la filière automobile. Certaines entreprises peuvent être à la fois sous-traitantes et donneuses d'ordre.

La stratégie de **diversification** dans la filière automobile désigne le fait, pour un constructeur ou un équipementier, d'élargir ses activités au-delà de son cœur de métier traditionnel (production de véhicules thermiques), afin de réduire les risques et saisir de nouvelles opportunités de croissance.

Comme au niveau national, près d'un tiers des établissements de la filière automobile en Centre-Val de Loire appartient à une entreprise qui sous-traite une partie de son activité automobile. Parmi eux, un peu moins d'un établissement sur deux sous-traite à l'étranger, et moins d'un sur quatre à l'étranger au sein du même groupe. Parallèlement, un peu plus de deux établissements sur cinq appartiennent à une entreprise sous-traitante pour répondre à une demande d'un ou plusieurs donneurs d'ordre pour tout ou partie de sa production en lien avec la filière automobile. Cette proportion est supérieure de cinq points à la moyenne nationale.

Le marché automobile est aussi marqué par de profondes évolutions, notamment technologiques avec le passage à l'électrique et le développement de l'hydrogène. Ces innovations et les conséquences des crises sur le commerce mondial engendrent une diversification des activités des entreprises. Ce nouvel élan est notable en Centre-Val de Loire : 60 % des établissements de la filière dépendent d'entreprises engagées dans une stratégie de **diversification**, contre 50 % au niveau national. Parmi eux, quatre sur dix relèvent d'une entreprise qui se diversifie en dehors du marché de l'automobile, principalement dans l'aéronautique et dans une moindre mesure, dans le ferroviaire et l'énergie. Dans la région, un établissement sur cinq cherche à faire évoluer ses activités vers l'hybride ou l'électrique et trois sur dix contribuent déjà à la conception ou à la production de ce type de véhicules. En 2025, ce marché est en phase de développement avec des proportions de voitures électriques et hybrides rechargeables parmi les véhicules neufs vendus supérieurs à celles de 2023 [Didou O. et Limousin F., 2026]. ●

Boris Ménard, Nina Thillet (Insee)

► Pour comprendre

Dans cette étude, l'effectif salarié dédié à la filière automobile est estimé, en appliquant à l'effectif salarié total de l'entreprise ou établissement la part du chiffre d'affaires automobile réalisé dans le chiffre d'affaires total. La même méthode de calcul est appliquée à la valeur ajoutée générée par la filière automobile.

De plus, seuls les établissements avec un effectif dédié à l'automobile strictement positif ont été conservés dans le champ de l'étude.

► Sources

L'**enquête sur la filière automobile** est une enquête nationale administrée par l'Insee. L'enquête millésimée 2023, sur laquelle s'appuie cette étude, a été menée de septembre à décembre 2024 auprès de 13 500 unités légales.

Le **Fichier Localisé des rémunérations et de l'emploi salarié 2023** (Flores) permet d'obtenir les effectifs salariés totaux par zone géographique d'étude.

► Pour en savoir plus

- **Camille H., Chelly S., Lafrogne-Joussier R.**, "La filière automobile manufacturière en France entre 2010 et 2023 : entre recul et adaptation", *Insee Analyses n°116*, février 2026.
- **Bouvier A., Camille H.**, "Le poids de la filière automobile française : 329 000 salariés et 1,1 % du PIB", *Insee Première n°2083*, décembre 2025.
- **Didou O., Limousin F.**, "Immatriculations de voitures en 2025 : le marché du neuf baisse, celui de l'occasion résiste", *SDES Derniers Résultats*, février 2026.

